

INFO

trans LA FORêt

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 52

DÉCEMBRE 2025



LE MOT DU MAIRE

Chers Transéens et Transéennes,

L'année 2025 s'achève dans un certain climat d'incertitudes. Une nouvelle année arrive avec de nouveaux espoirs. Verrat-on la fin de la guerre en Ukraine ? Les conflits du Proche-Orient vont-ils cesser ? En France va-t-on vers un peu plus de stabilité ? Ce manque de lisibilité au plus haut niveau de l'Etat retentit sur le fonctionnement de nos communes et complique leur gestion en impactant des budgets de plus en plus contraints.

Malgré tout, la commune a poursuivi sa transformation. Les travaux de rénovation et d'extension de l'école se terminent en cette fin d'année. Une bibliothèque construite à l'arrière prépare son agencement avec l'aide de la Communauté de Communes dans le but d'intégrer le réseau des bibliothèques *Lire en Baie*. Son ouverture est envisagée en mai prochain.

La rue du Mt St Michel a été aménagée afin de sécuriser le déplacement des piétons. Un second plateau ralentisseur permet de modérer la vitesse pour la satisfaction des riverains.

Dans le centre-bourg, la rue de la Mairie, la rue du Château Corbe et la rue de Villemée ont été entièrement restructurées.

Cette année a été marquée par le retour du Comice à Trans-la-Forêt, avec cette manifestation qui ne s'était pas déroulée sur la commune depuis 1996, soit presque 30 ans. Quinze exploitations agricoles de productions diverses sont présentes et cela confirme l'importance de l'agriculture dans l'économie de la commune. Le travail des agriculteurs façonne nos paysages et accompagne notre quotidien.

Cette fête a été une magnifique réussite et je profite de ce bulletin pour **remercier encore une fois tous les bénévoles qui se sont investis dans la préparation et le déroulement de ce Comice** car, sans eux, il aurait été impossible d'accueillir cet évènement à Trans-la-Forêt.

Ce début d'année 2026 verra enfin la réparation de l'église démarre puisque nous avons reçu une réponse positive à notre demande de subvention.

Les ventes de lots dans la 2^e tranche du Lotissement de la Croix Ban se poursuivent et les permis de construire étant instruits, les maisons vont sortir de terre prochainement.

Vos élus continuent à travailler sur le devenir de la propriété Poincheval avec la collaboration de l'Etablissement Public Foncier et le bailleur social Emeraude Habitation.

Le Conseil Municipal a choisi le cabinet Atelier d'Ys pour la révision du PLU. Ce travail va durer 3 ans et permettra de définir de nouveaux zonages. Le PLU est le document d'urbanisme qui encadre l'usage des sols et les constructions à l'échelle communale sur une période d'environ 10 ans.



Selon la tradition, une équipe de bénévoles est venue aider les agents techniques et les élus pour décorer notre bourg qui a revêtu ses habits de fête. Un grand merci pour ce moment de partage et de soutien. Des remerciements qui s'adressent également à toutes les associations qui, chacune dans leur domaine, animent la commune. Des remerciements également pour toute l'équipe du Conseil Municipal et pour les Agents Techniques et Administratifs.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, des Agents, et en mon nom personnel, tous nos voeux de bonheur, de santé sans laquelle rien n'est possible. Qu'elle vous permette de réaliser tous vos projets et pourquoi pas quelques rêves.

Janine LEJANVRE, Maire



**VOEUX DE LA
MUNICIPALITÉ
SAMEDI 10 JANVIER
À 11H
À LA SALLE DES FÊTES.
VOUS ÊTES TOUS INVITÉS !**

LE VIE DE LA COMMUNE

REPRISE DE CONCESSIONS ET VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE



Depuis quatre ans, les tombes abandonnées, délabrées, ont fait l'objet d'une reprise par la commune après enquête et information des ayants-droits. Le secteur SUD-OUEST a subi le plus de modifications. Dans le souci d'un meilleur entretien avec l'impératif du Zéro Phyto, ce carré a été engazonné.

TRAVAUX DES DIGUES À L'ÉTANG DE LA MAGENTAIS

Les ragondins ayant creusé de nombreuses galeries, la stabilité de la berge était menacée. Celle-ci n'assurait plus la sécurité des pêcheurs. La digue de l'étang de la Magentaïs a été renforcée par un enrochement sur le côté sud. L'entreprise HEUZÉ a effectué les travaux pour un montant de 14 715,60 €.



LES AUTOCYCLES DE LA BAIE

ont fait une petite étape sur la place de l'église le 12 octobre.



LOTISSEMENT CROIX BAN

Les ventes de lots dans la 2^e tranche du Lotissement de la Croix Ban se poursuivent et les permis de construire étant instruits, les maisons vont sortir de terre prochainement.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Ce sont 3 jeunes de la commune qui ont profité de ce dispositif pendant les vacances scolaires : Ils ont pu découvrir les tâches du secrétariat de la Mairie et participer aux travaux divers des agents techniques.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bryan GUILLER RESTOUX, 22 juin 2025
Thaïs JUGUET LAÎNÉ, 2 juillet 2025
Gaspard DUFEIL, 2 août 2025
Léo BLAIS, 17 août 2025
Maloë RACINE, 2 octobre 2025

MARIAGE

Natacha BERNARD et Frédéric CRÉPIN,
le 12 septembre 2025

DÉCÈS

Jean-Jacques GOUTORBE, 70 ans, le 8 août 2025
Président de la Magentaise

LE VIE DE LA COMMUNE

REPAS DES ÂÎNÉS LE DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Une soixantaine de convives s'est retrouvée autour de nos doyens du jour : Marie COUAPEL et Michel GANON. Le traiteur *Tous à table* de la Fresnais a régalé les participants, *Les Compagnons* ont animé de leurs chansons le repas. Ginette, Micheline et Léontine ont amusé la galerie avec leur sketch.



LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2025

Le samedi 29 novembre 2025, M^{me} Janine LEJANVRE, et Adolphe BENOIST, adjoint, chargé de l'animation de la commission ont remis les prix du concours des Maisons Fleuries pour la campagne 2025 aux 39 inscrits.

Les participants ont reçu une plante. Des bons d'achats ont récompensé les mieux classés de chaque catégorie : Cette année, 4 prix spéciaux ont été décerné par le jury.

- M. Jean-Guy NICOLE pour 50 pots fleuris.
- M^{me} Monique AUBERT pour un escalier meunier fleuri
- M. Rémi COUAPEL pour la mise en valeur d'un potager et d'un jardin fleuri
- M. et M^{me} JOURDAN pour abondance de fleurissement.



Lauréats Façades & Balcons

M. et M^{me} Jean-Claude JOURDAN

M. et M^{me} Alain RACINE

M. et M^{me} Alain BRARD

Lauréats Façades & Jardins Visibles de la rue

M. Rémi COUAPEL

M. et M^{me} Daniel HERVE

M^{me} Monique AUBERT

Nous ne pouvons pas vivre sans fleurs.



Un intervenant extérieur, M Arnaud MAILLARD de l'INRAE a présenté un sujet sur Les Plantes Invasives. Lors de cette cérémonie, des lots offerts par La Boulangerie de Trans-La-Forêt, par les Ets Morin, horticulteur à Val-Couesnon et des pots de plantes grasses élaborés par Elise Hervé ont alimenté une tombola faisant de nombreux heureux. Quelques jours après, Louise et Jean-Claude JOURDAN ont été mis à l'honneur par Ouest-France le vendredi 5 décembre.



**TRAVAUX VOIRIE RUE DE LA MAIRIE,
RUE DE VILLEMÉE ET RUE DE LA GOURDINIÈRE**
Une quinzaine très animée dans le bourg avec les travaux de Voirie du mois de novembre. Les deux entreprises sont intervenues en même temps car il était nécessaire de croiser la gestion des eaux pluviales du carrefour rue de Villemée-rue du Mont St Michel. L'entreprise HENRY a refait le revêtement de ces trois rues.



TRAVAUX VOIRIE RUE DU MONT ST MICHEL

Conjointement, l'entreprise POTIN a réalisé la mise en sécurité de la rue de Mont Saint Michel avec la création d'un plateau ralentisseur et d'un cheminement piétonnier.



LES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2025

Repas action sociale : choix du traiteur et participation individuelle.

La commission de l'action sociale a examiné les propositions de menus des traiteurs pour le repas annuel. Le traiteur **Tous à table** de La Fresnais est retenu au tarif de 29,50 € par convive. Une participation individuelle de 8 € par invité sera demandée. Les élus, hors commission et invités, ainsi que le personnel communal sont conviés à ce repas annuel.

Choix de l'entreprise pour l'aménagement de sécurité routière et d'un cheminement piétonnier.

Le conseil accepte et valide à l'unanimité, la proposition de la Commission d'Appels d'Offres pour l'aménagement de sécurité routière et d'un chemin piétonnier de la rue du Mont-St-Michel. L'entreprise Potin TP est retenue pour un **montant H.T. de 105 080.00 €**.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

Validation du rapport du commissaire enquêteur pour l'aliénation de chemins ruraux

Le conseil municipal a validé l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux :

1. Chemin rural lieudit *Le Petit Montviel*,
2. Chemin rural lieudit *La Motte*, 3 secteurs,
3. Chemin rural lieudit *La Blaye*, 2 secteurs,
4. Chemin rural lieudit *Le Val*,
5. Chemin rural lieudit *Le Mottay*.

L'enquête publique s'est déroulée du 24 juin 2025 au 10 juillet 2025. Les observations formulées n'étant pas fondées dans la mesure où il s'avère que le propriétaire des parcelles C 712 et C 742 est également propriétaire de la parcelle C 1396, assurant ainsi une continuité foncière. Les parcelles ne sont donc pas enclavées.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le Conseil Municipal décide, à la majorité (par 12 voix pour et 1 contre) :

- de procéder à l'aliénation des chemins ruraux.
- de solliciter un notaire pour la vente.

Choix de l'entreprise concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après avoir examiné en détail les analyses de la commission d'appel d'offres, concernant le marché pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le conseil à l'unanimité retient l'**ATELIER D'YS** pour un **montant H.T. de l'offre de 35 300.00 € hors option**.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2025

Emprunt

Les politiques de versement des subventions octroyées par l'Etat, la Région et le Département ont été plafonnées et décalées au début de l'année 2026. Ces contraintes nous obligent à revoir nos modes de financement pour mener à bien les projets de travaux de voirie et de restauration de l'église. Outre les subventions sollicitées, il est nécessaire de contracter un emprunt pour amortir ces travaux et ne pas grever les finances de la commune. Quatre demandes ont été formulées auprès de : La Caisse d'Epargne, Le Crédit Mutuel de Bretagne, La Banque Postale, Le Crédit agricole. Et deux propositions ont été reçues (les 2 autres établissements ne pouvant formuler d'offres). La proposition du Crédit Mutuel de Bretagne a été retenue à l'unanimité selon les modalités suivantes :

Objet du Prêt : Programme investissement

Type de prêt : COLD – CITE GESTION fixe

Montant : 250 000 euros

Durée d'amortissement : 60 mois

Type d'amortissement : Progressif

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux fixe : 3.1200 %

Echéance constante : 13 548.93 €

Remboursement anticipé, possible à chaque date d'échéance, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Frais de dossier : 250 €

Accord vente maison HLM Les Foyers

Le SA HLM BSB - LES FOYERS, sis à Rennes, est propriétaire d'un pavillon au 8, Rue de la Baie, logement vacant depuis le 30/04/2024. Cette habitation n'étant pas inscrite dans le plan de vente de leur convention d'utilité sociale, l'ESH BSB - LES FOYERS doit adresser au représentant de l'Etat une autorisation de vendre. Le Conseil Municipal sollicité pour un avis sur la vente de ce bien donne un avis favorable.

Rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel 2024

Le Conseil Municipal a pris acte à l'unanimité de la transmission du rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel de l'année 2024.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2025

1. Adhésion à la convention de participation prévoyance du CDG35.
2. Adhésion à la convention de participation-risque santé du CDG d'Ille et Vilaine.
3. Ouverture crédit en investissement
4. Mise à jour des tarifs communaux 2026

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de fixer les tarifs communaux pour 2026. Seuls les tarifs de location de la salle polyvalente sont modifiés. Tous les autres tarifs communaux restent inchangés. Le forfait chauffage **est applicable** chaque année du 01/01 au 30/04 et du 1/10 au 31/12.

5. Service public d'assainissement collectif Syndicat de LANDAL : présentation du rapport annuel 2024
6. Indemnités de gardiennages (Eglise et Maison du Sabot)
7. Travaux en régie, liste des travaux et comptabilisation
8. Sollicitation de la subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : Défense incendie et aménagement accessibilité du parking arrière de la bibliothèque
9. Acquisition de la parcelle C875 en vue de créer une promenade autour de l'étang de la Magentaïs

Particuliers	Tarif	Avec vaisselle	Avec chauffage	Avec vaisselle et chauffage
Salle complète 1 journée (du lundi au vendredi)	270,00 €	339,00 €	317,00 €	385,00 €
Salle complète week-end et jours fériés	333,00 €	401,00 €	426,00 €	495,00 €

Particuliers hors commune	Tarif	Avec vaisselle	Avec chauffage	Avec vaisselle et chauffage
Salle complète 1 journée (du lundi au vendredi)	369,00 €	437,00 €	416,00 €	483,00 €
Salle complète week-end et jours fériés	448,00 €	515,00 €	541,00 €	609,00 €

	Vin d'honneur	3 utilisations et +	
		Salle- 2 utilisations	Sans chauffage
Associations communales	Gratuit	Gratuit	42,00 €
Associations hors communes (11)	62,00 €	109,00 €	156,00 €

Caution	450,00 €
---------	----------

Hommage après funérailles	Gratuit
Vin d'honneur mariage	270,00 €
Vin d'honneur mariage avec vaisselle	339,00 €
Manifestations culturelles hors associations	56,00 €
Location aux professionnels	
Du lundi au vendredi sous réserve de disponibilité	
Occupation à but non commercial ou non-lucratif	102,00 €

Concessions cimetière et columbarium

Cimetière

Concession 30 ans	200,00 €
Concession 50 ans	350,00 €

Columbarium

Concession 30 ans	300,00 €
Concession 50 ans	500,00 €

Droits de place

Vente annuelle 4 m	60,00 €
Vente annuelle 8 m	115,00 €
Vente occasionnelle 4 m	6,00 €
Vente occasionnelle > 4 m et < 8 m	9,00 €

Multi-vente à compter du 1er janvier	Tarif dégressif à partir du 3e passage - 50% du prix de base
--------------------------------------	---

Vaisselle cassée

Type	Prix à l'unité
Assiette plate	3,50 €
Assiette creuse	3,60 €
Assiette dessert	3,30 €
Tasse	1,75 €
Soucoupe	1,75 €
Verre vin	1,50 €
Verre Eau	1,50 €
Flûte	1,70 €
Fourchette	1,00 €
Couteau	1,00 €
Cuillère soupe	1,00 €
Petite cuillère	0,80 €
Louche	3,40 €
Petit saladier	6,40 €
Grand saladier	7,50 €
Plat alu	11,50 €
Plat inox	11,50 €
Carafe	3,30 €

INFOS CITOYENS

MUNICIPALES 2026 : UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN DANS LES PETITES COMMUNES



En application de la **loi du 21 mai 2025**, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : **le scrutin de liste paritaire** devient la règle, y compris pour **les communes de moins de 1 000 habitants**. L'objectif est de favoriser la parité et renforcer la cohésion des conseils municipaux. Jusqu'ici, les petites communes élisaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. Ce système ne permettait pas d'assurer la parité entre les femmes et les hommes.

DE NOUVELLES RÈGLES

Le nouveau mode de scrutin poursuit trois objectifs

- **harmoniser les règles électorales** entre toutes les communes,
 - **favoriser la parité** : aujourd’hui, les femmes représentent seulement 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants,
 - **répondre à la crise de l’engagement** qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.



Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 4 février par internet et le 6 février en mairie.



RECENSEMENT CITOYEN POUR LES JEUNES DE 16 ANS



TRANS	PS-MS	GS-CP	CP-CE1
46	14	15	17
BROUALAN		CE2	CM1-CM2
39		17	22
85			

Effectifs en septembre 2025.



RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025

Trans-la-Forêt. Une rentrée dans les travaux jusqu'à Noël



Noémie Fergus, Atsem PS-MS ; Hugo Vermesse, directeur et enseignant pour les CP-CE1 ; Sophie Chausse, Atsem MS et GS et périscolaire ; Pauline Rolland, agent territorial pour la cantine et les trajets en car ; Lætitia Loren, enseignante déchargeant Hugo Vermesse et d'Alicia Masson, enseignante MS-GS ; et Stéphanie Roussel, enseignante en TPS et PS. Janine Lejanvre, Maire.

C'est dans les travaux que la rentrée s'est déroulée. Ce sont des conditions particulières pour les élèves de l'école publique, qui vont durer jusqu'à Noël. Des travaux d'isolation thermique par l'extérieur ont débuté cet été. Des échafaudages entourent les murs et du matériel est entreposé dans la cour. **Tout a été sécurisé, les enfants ne circulent pas dans les zones de chantier**, rassure Janine Lejanvre, maire de la commune. En parallèle, deux classes ont été rénovées pendant l'été. La dernière, celle des petites sections, attenante à la nouvelle bibliothèque encore en travaux, devrait l'être prochainement. **La classe des petits sera provisoirement installée dans la nouvelle salle de motricité pour être loin du bruit qui devrait encore être générée**, précise Hugo Vermesse, directeur de l'école. L'équipe pédagogique reste stable avec quatre enseignants et deux Atsem, dont certains interviennent à temps partiel ou en décloisonnement. Les élèves sont accueillis à Broualan à partir du CE2 dans le cadre du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

DÉMÉNAGEMENT DES CLASSES

Une équipe de volontaires est venue plusieurs fois aider les enseignants pour déménager les classes afin de permettre les travaux. Merci à eux !



Broualan. Nouvelle équipe enseignante à l'école de la commune



André Davy, maire ; Estelle Loiseau, enseignante ; Gwénaëlle Le Gall, nouvelle directrice ; Géraldine Outin, AESH ; Sophie Romé, responsable garderie et Sandy Benoist, restauration scolaire et entretien.

C'est une rentrée placée sous le signe du changement à l'école publique. Gwénaëlle Le Gall, arrivée de l'est de la France, en devient la nouvelle directrice. Elle enseigne aussi dans la classe de CE2. Elle est accompagnée par une nouvelle collègue, Estelle Loiseau, nommée sur le poste de CM1-CM2. L'équipe est complétée par Annaëlle Loury pour un tiers-temps. Deux accompagnantes des élèves en situation de handicap (AESH) : Géraldine Outin, et Alexandra Diaz. Sandy Benoist, responsable de la restauration scolaire et Sophie Romé, responsable de la garderie complètent l'équipe. **Je découvre l'école et je prends mes marques. C'est une belle structure, bien équipée, et l'accueil a été très chaleureux**, confie Gwénaëlle Le Gall. Le maire de Broualan, André Davy, se réjouit de cette nouvelle dynamique : L'année s'annonce sous de bons auspices. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Trans-la-Forêt pourra compter dans les prochaines années sur de nombreuses naissances, un signe encourageant pour l'avenir de l'école.



LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE TRANS

Vue du Hall d'entrée



Avant



Après

Salle de motricité



Avant



Après

Pendant la rénovation de la classe maternelle, les petits ont trouvé refuge dans la salle de motricité.



Les sanitaires



Avant



Après

La façade



Avant



Avant

Couloir d'accès aux classes et à la salle de motricité



Avant



Après



Après



Création d'un préau

*La classe
d'Hugo VERMESSE*



Classe maternelle de Stéphanie ROUXEL



Avant



Classe maternelle d'Alicia MASSON



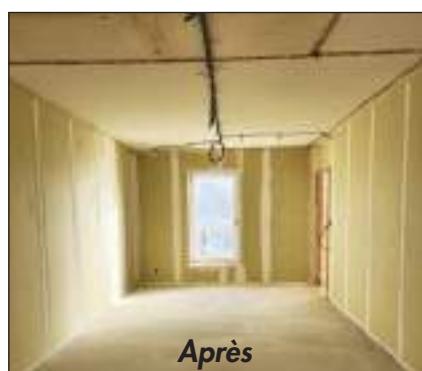
Après



Dortoir des petits entre la classe et la bibliothèque



Avant



Après



Après



*..... Vue générale de la cour refaite
entièrement pour supprimer
toutes les marches d'entrée
et la mise en accessibilité.*

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES HAIES BOCAGÈRES



Les haies bocagères, composantes du bocage, sont des éléments clés du paysage rural breton.

Pourquoi préserver le bocage ?

- Améliorer la qualité de l'eau : Facilite l'infiltration de l'eau en profondeur dans le sol et limite les transferts de polluants vers les cours d'eau.
- Freiner l'érosion : Une haie perpendiculaire à la pente limite le ruissellement, l'érosion du sol et l'effondrement des bordures de parcelles sur la voirie.
- Préserver le paysage et le cadre de vie : Protection naturelle pour le bétail et les cultures contre les intempéries. Refuge pour les auxiliaires de cultures.
- Favoriser la biodiversité : Rôle de corridors écologiques afin de maintenir un équilibre naturel sur notre territoire.
- Valoriser la production de bois : Source d'énergie durable et écologique, la production est valorisée en bois déchiqueté ou en bois bûche.

LE SPANC : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a pour missions de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place, le suivi de leur installation d'assainissement non collectif et de les contrôler. La Communauté de communes a délégué le contrôle des installations à Véolia pour l'ensemble des communes du territoire.

Les types de contrôle - Contrôle de Conception : Lors du dépôt d'un nouveau projet de filière ANC, il est nécessaire que le SPANC valide l'étude technique réalisée par un bureau d'études. Trois exemplaires de l'étude sont à déposer à la mairie où se situe le terrain concerné par les travaux avec un formulaire de demande de contrôle. Celui-ci est réalisé par le délégataire et est restitué sous forme de rapport validant la filière.

Contrôle de Réalisation : Suite à la fin des travaux pour la réalisation de l'assainissement non collectif et avant remblaiement de la filière ANC, le technicien du délégataire se déplace pour contrôler la conformité de la filière implantée avec le projet soumis lors du contrôle de conception. Le technicien rédige un rapport validant la filière.

Le Programme Breizh Bocage est un programme de création et de reconstitution de haies bocagères, talus, talus boisés dans le cadre d'opérations collectives. Il s'adresse aux exploitants agricoles (propriétaires ou locataires), aux particuliers et aux collectivités, et concerne les parcelles situées en zone rurale. Les travaux sont réalisés par une entreprise et doivent avoir un impact sur la qualité de l'eau, la biodiversité et limiter l'érosion des sols.

Quels sont les travaux pris en charge ? **Création et regarni de haies à plat, sur billon ou sur talus et création de talus enherbés** Travaux du sol pour un bon enracinement, travaux de talutage. Fourniture de plants et travaux de plantation. Fourniture et pose de paillage. Fourniture et mise en place de protections individuelles contre la faune sauvage. Travaux d'entretien sur 3 ans.

Quelle participation financière ?

0,50 €/mètre linéaire pour la création de talus enherbés. 0,75 €/mètre linéaire pour les haies à plats et sur billon. 1 €/mètre linéaire pour les haies avec talus. Des plantations de bosquets sont aussi possibles, renseignez-vous auprès de la Communauté de communes.

Dispositif financé par l'Union Européenne (fonds FEADER), le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Communauté de communes dans le cadre du Programme Breizh Bocage.

Contrôle de Bon Fonctionnement : Il s'agit du premier contrôle réalisé sur une filière déjà existante.

Contrôle Périodique : Afin de s'assurer du bon entretien des installations par les particuliers, ce contrôle a lieu une fois tous les 8 ans pour les filières conformes, tous les 3 ou 4 ans pour les filières déclarées non conformes lors d'un contrôle de bon fonctionnement ou périodique précédent.

Contrôle dans le cadre d'une vente immobilière : lors d'une mise en vente, les filières contrôlées il y a moins de trois ans, ne sont pas concernées par ce contrôle. Ce contrôle doit obligatoirement figurer au dossier avant la vente.

J'AI UNE RÉCLAMATION CONCERNANT LA FACTURE REÇUE POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE DOL ET DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL, JE COMPLÈTE ET RENVOIE CE FORMULAIRE ACCOMPAGNÉ DES JUSTIFICATIFS AU SPANC : FORMULAIRE DE RECLAMATION à télécharger sur le site de la Communauté de Communes.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Les tonnages de déchets verts collectés en déchèteries ne cessent d'augmenter. En 2024, plus de 4200 tonnes ont été collectées dans les deux déchèteries du territoire, soit **176 kg/habitant/an**. La Communauté de communes souhaite sensibiliser ses habitants à l'utilisation des déchets verts broyés comme matière première naturelle et riche pour leur jardin.

Broyer ses végétaux c'est :

- **Produire du paillis** : étalé au pied de vos plantations ou de vos haies, il conserve l'humidité, nourrit le sol et permet d'embellir votre jardin.
- **Limiter vos déplacements à la déchèterie** : c'est un gain de temps et de carburant.
- **Réduire les volumes de déchets collectés et traités par la collectivité** : le développement du broyage permettra de ce fait une maîtrise des coûts.



Une gamme complète de broyeurs pour différents types de travaux : Deux broyeurs à grande capacité sur essieu routier homologué avec une capacité d'admission des

branchages de 14 cm de diamètre pour l'un et de 10 cm pour l'autre. Le coût de la location est de 20 € la ½ journée. Pour louer l'un des broyeurs grande capacité, contactez le service de Collecte des Déchets de la Communauté de communes au 0 805 691 343 (numéro vert gratuit). • Le gros broyeur (14 cm de diamètre) est à retirer chez Agri Pleine-Fougères ; l'autre modèle (10 cm de diamètre), chez SNB Location à Dol de Bretagne. Prendre contact avec le service pour toute réservation.

Peut-on faire brûler les déchets verts dans son jardin ?

Réponse : **NON**, un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits *verts* produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.



DES AIDES POUR AMÉLIORER LA MAISON



LE CLIC, un lieu de proximité incontournable.

Vous êtes une personne de plus de 60 ans, en situation de handicap ou un proche aidant, le CLIC vous informe et vous accompagne.



Votre CLIC est là pour vous et vos proches !

Infos, écoute, conseils et orientation, vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite. Derrière le mot CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

L'Ille-et-Vilaine compte 13 CLIC répartis sur tout le département. Vous dépendez du CLIC Bretagne romane Pays de Dol Baie du Mont St-Michel, un service financé par le département d'Ille et Vilaine, la MDPH, les Communautés de communes Bretagne romane et Pays de Dol Baie du Mont St-Michel.

Pour une information ou une demande de rendez-vous à Combourg, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères ou Tinténiac, vous pouvez envoyer un mail à : accueil@clic-br-db.bzh ou appeler au CLIC au 02 23 16 45 45.

LES SYNDICATS



www.eaux-beaufort.com

En Bretagne, chaque goutte compte : installez un récupérateur d'eau de pluie avec l'aide du Syndicat des EAUX DE BEAUFORT. Le saviez-vous qu'un foyer équipé peut économiser jusqu'à **40 % de sa consommation d'eau potable** en moyenne. Prenons l'exemple d'un toit de 100 m² recevant 800 mm de pluie par an : cela représente **80 000 litres d'eau récupérable** chaque année. À l'échelle d'un quartier ou d'une commune ou d'une entreprise, le potentiel est immense. Dans un contexte de sécheresses de plus en plus fréquentes, préserver l'eau potable devient une priorité. Le choix d'investir dans des cuves de récupération d'eau de pluie est une solution simple et durable, qui porte déjà ses fruits : les économies d'eau constatées sont significatives !

Le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT vous soutient. Conscient de l'importance de cette démarche, le **Syndicat des EAUX DE BEAUFORT** accompagne activement les habitants, les collectivités et les entreprises de son territoire en **participant financièrement à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie**. Cette aide permet de réduire le coût d'investissement initial, rendant ce geste encore plus accessible à tous.

Pourquoi se lancer dès maintenant ?

- Réduire sa consommation d'eau potable
- Faire face plus sereinement aux restrictions d'eau
- Agir concrètement pour l'environnement
- Profiter d'une aide financière locale

Acteurs majeurs de la gestion de l'eau

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) est un acteur crucial dans la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques de son territoire. Son rôle, souvent méconnu, est fondamental pour la sécurité et la qualité de l'eau.

Organisation de la gestion de l'eau La Commission Locale de l'Eau (CLE) rassemble tous les acteurs de l'eau du territoire (élus locaux, usagers et représentants de l'État). Elle décide de la politique locale de l'eau en élaborant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), puis suit sa mise en oeuvre. Le SBCDol est la structure qui porte légalement la CLE.

Année 2025 - N°52

Agir pour demain commence aujourd'hui. Installez un récupérateur d'eau de pluie et devenez acteur de la gestion durable de l'eau sur notre territoire. «**Soyons Acteur de notre Eau ! Soyons Acteur de notre Avenir !**» Pour connaître les conditions d'aide et les démarches à suivre, contactez votre mairie ou rendez-vous sur le site du **Syndicat des EAUX DE BEAUFORT** : <https://www.eauxbeaufort.com>.

Votre compteur est équipé !
Vous pouvez paramétriser vos seuils d'alertes !

Retrouvez-nous !

www.service-eau.veolia.fr

40 LITRES, Ç'EST SUFFISANT ! ALORS, FAIS !

Le volume essentiel, c'est quoi ?

40 L / jour / personne pour s'hydrater, cuisiner et rester propre

Les volumes sur lesquels je peux agir :

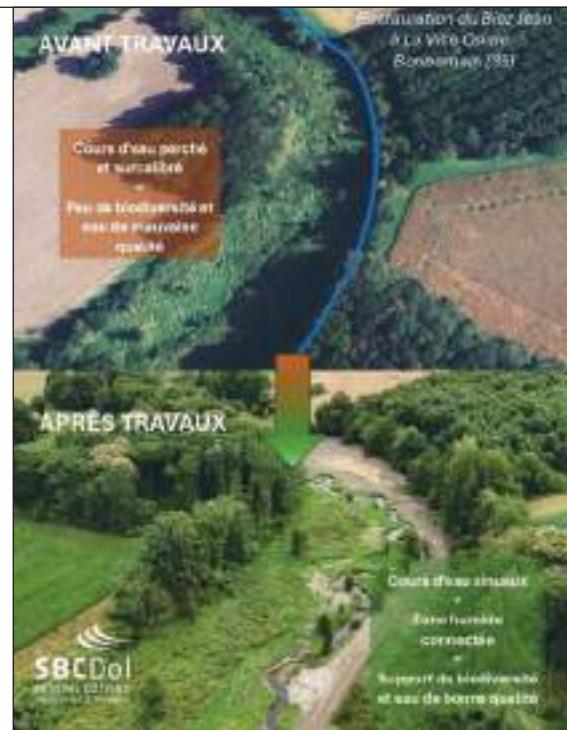
- Le volume technique (je le gère)
- Le volume confort (dit aux habitudes et aux loisirs)

Les Eaux de Beaufort

VEOLIA



La CLE planifie et décide des actions pour l'eau, et le SBCDol les réalise sur le terrain. C'est un **acteur opérationnel fondamental**.



LES ASSOCIATIONS communales

TRANS'FORM ZE FARM

Bilan/Projets - Pour le tiers-lieu Trans'Arts, 2026 sera essentiellement consacrée aux travaux !



Cette année, 3 événements ont été réalisés dans la veine de ceux qui avait été proposé au cours des saisons précédentes : les *Contes d'Hiver* au Ty-Coat, la journée et soirée Ô féminin, et la *Fiesta Citoyenne* du 13 juillet sur la place du village... 7 spectacles ou concerts ont été programmés, très divers, allant des histoires sorties de la brouette de Marie Chiff'Mine au son puissant des Apes O'Clock sur scène, en passant par le rap, la world music, la musique et les danses traditionnelles, le clown, le rock musette palpitant de Nini Poulain, les chansons intimistes de Nadège. Plus de 350 personnes venues d'un peu partout pour ces dates et une bonne trentaine de bénévoles pour monter, démonter, afficher, servir tout ce petit monde allant de 0 à 99 ans.



Une diversité culturelle que nous sommes heureux d'avoir apportée à notre village, et que nous souhaitons faire perdurer entre les murs de notre tiers-lieu Trans'Arts, qui, lui, n'a malheureusement pas suffisamment avancé pour permettre l'éclosion souhaitée de nouvelles propositions cette année. L'évènement bilingue *Portes Ouvertes Bilingues LSF* a été mis de côté... nous envisageons quelques actions de sensibilisation à la langue des signes et à la culture sourde pour 2026.

LES ANCIENS COMBATTANTS et CITOYENS DE LA PAIX



Commémoration du 11 novembre

Financièrement, le bilan est positif du fait des subventions obtenues en soutien à la vie associative et de la vente de prestations artistiques en externe, mais nous ne produisons pas suffisamment de bénéfices pour qu'un financement de travaux soit possible. Nous allons donc réorienter nos actions sur la mise en place de divers chantiers participatifs afin de faire avancer les aménagements attendus au lieu-dit du Bas de la Lande.

Quelques travaux en perspective, avant d'ouvrir aussi largement que nous le souhaitons, et de façon régulière, les espaces destinés au public. Réalisation d'une mezzanine pour la régie, pose d'un escalier, de portes et d'un puits de jour, installation électrique et râgrageage du sol, les coups de mains seront bienvenus, et des chantiers participatifs organisés, à l'image de celui réalisé avec des jeunes de la Mission Locale en juillet pour un début de muret protégeant le site de la route.

Des compagnies de spectacle nous ont déjà contactés pour des résidences de création et nous espérons également accueillir des ateliers ou stages dans diverses disciplines artistiques. Les associations locales organiseront des réunions, des journées/soirées thématiques ou festives aux beaux jours, en attendant qu'un système de chauffage performant permette un fonctionnement tout au long de l'année.

Nous avons décidé de finir 2025 en beauté, avec une 3^e édition des Contes d'Hiver. Cette nuit, une chouette m'a dit... est un spectacle original présenté par Morgane Le Cuff, conteuse en français et gallo, harpiste, clown et chanteuse qui nous était apparue en Marianne décalée à la *Fiesta Citoyenne* de 2024 ! L'occasion de retrouver les amis et les habitants une dernière fois au bar du village, le Ty Coat, **le samedi 20 décembre**, à la veille des fêtes partagées en famille.

Pour tout renseignement concernant la vie de l'association ou si vous avez envie de participer à nos projets transarts35@mailo.com / 06 84 33 51 22.



Commémoration du 5 décembre

LES ASSOCIATIONS **communales**

LE COMITÉ DES FÊTES

**LES ANIMATIONS
DU COMITÉ
2026 TRANS LA FORÊT**

SAMEDI 7 FEVRIER

- 18h00 : Assemblée Générale

SAMEDI 14 MARS

- 14h00 : concours de belote
- buvette, crêpes et gâteaux
- un lot pour chaque joueur

VENDREDI 8 MAI

- 08h - 17h : vide grenier
- buvette et restauration
- animations

SAMEDI 13 JUIN

- Concours de palets et pétanque
- buvette et restauration
- FEU DE LA SAINT JEAN

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

- 19h00 : Repas d'Automne
- Projections d'archives de la vie à TRANS par les transéens

SAMEDI 21 NOVEMBRE

- 14h00 : concours de belote
- buvette, crêpes et gâteaux
- un lot pour chaque joueur

Pour plus d'infos, rejoignez nous sur notre FACEBOOK : Comité des fêtes de Trans-La-Forêt

Ne pas jeter sur la voie publique /// contact au 07 87 77 79 96

Merci pour les décors de Noël posées par les agents et les bénévoles



APPEL aux personnes qui pourraient nous fournir des photos d'archives des différents événements qui se sont déroulés sur la commune entre autres : la fête du bicentenaire de 1989 et le Comice Agricole de 1996.

LES ASSOCIATIONS communales

APE (Association des Parents d'Elèves)..... Rencontre avec Sarah Crouzel-Foisy et Audrey Chausse, co-présidentes.

- *Bonjour Sarah, nous constatons que l'Amicale a proposé diverses animations en 2025. Racontez-nous un peu ...*

- En effet, nous avons proposé un repas à emporter puisque nous manquions de bénévoles pour servir un repas en salle, une chasse aux oeufs pour Pâques au château de Landal, la kermesse du RPI qui s'est déroulée à Broualan le 29 juin, la tombola de Noël et la Soirée de Trans à La Bougie.

- *De nombreuses occasions de rencontre !*

Mais pourquoi ?

- Tous nos événements ont pour but : aider à financer les activités scolaires de nos enfants et partager des moments de convivialité au travers de nos événements durant lesquels l'aide de nouveaux bénévoles serait appréciée. Nous aidons financièrement les sorties scolaires, la classe de mer, ...

- **Quels sont vos souhaits pour 2026 ?**

- Que de nombreux parents rejoignent l'association pour que tous nos événements puissent se poursuivre dans la durée et apporter de l'aide aux enseignants.

ASSOCIATION CANTONALE DES DONNEURS DE SANG

Le calendrier des collectes de sang 2026
Pleine-Fougères (salle Serge Gas)

Vendredi 27 février
Mardi 26 mai
Lundi 17 août
Jeudi 22 octobre

Pour prendre rendez-vous pour la collecte :
dondesang.xls.sante.fr 06 62 42 54 36

Connaissez-vous le don de plasma ?

Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle baignent les cellules sanguines : globules rouges et blancs et plaquettes.

65%

Le don de plasma est possible en Maison du don de Rennes uniquement.

Il permet de fabriquer des médicaments pour soigner des personnes atteintes de maladies graves.

C'est 16% de plasma importé en France, principalement des Etats-Unis.

Pour prendre rendez-vous à la Maison du don de Rennes :
dondesang.xls.sante.fr 02 99 54 42 22

LE CLUB DE LA BONNE ENTENTE

Les membres du Club se sont retrouvés pour un goûter de Noël le jeudi 11 décembre, avec une tombola exceptionnelle qui a ravi tout le monde.



TRANS à la BOUGIE

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves en partenariat avec le Comité des Fêtes : l'évènement de **Trans à la Bougie** reste un moment incontournable qui rassemble petits et grands autour de la joie de Noël !



COMICE

Le monde agricole était en fête à Trans-la-Forêt

Les organisateurs ne regrettent pas d'avoir maintenu le comice agricole. Plusieurs centaines de visiteurs ont participé à cette belle fête de l'agriculture, le samedi 6 septembre.



Janine LEJANVRE, Maire de Trans-la-Forêt, entourée de Mr le Sous-Préfet, du Président du Comice, du Député, du Sénateur et de tous les élus de la Communauté de Communes.

Pour savoir si un comice a du succès il y a deux critères la fréquentation du parking et le nombre de repas servis. Concernant le premier, le vaste espace mis à disposition du public n'a pas désempli de la journée. Pour le deuxième, les bénévoles ont servi plus de six cents repas. **Ces deux éléments permettent de conclure à la belle réussite du comice agricole de Trans-la-Forêt (Ille-et-Vilaine).**



Les organisateurs avaient mis les petits plats dans les grands pour pallier l'absence du concours de bovins.



Le rendez-vous a rassemblé un nombreux public qui avait le choix dans les animations et démonstrations. «C'est formidable d'avoir de telles manifestations qui rassemblent les gens dans un temps convivial, surtout en cette période de troubles et d'incertitudes politiques. C'est une belle fête, un moment de pur plaisir», confiait Jean-Luc Bourgeaux, député de Saint-Malo. Même écho chez Thierry Benoit, député de Fougères,

qui expliquait avec un petit brin d'ironie. «Cette

18 /20 Année 2025 - N°52



fête de l'agriculture, c'est un moment de pause, les gens se rencontrent, se parlent, s'écoutent, un bel exemple de fraternité et de convivialité.»

Le président du comice, Olivier Racine, ajoutait : «Aujourd'hui, dans nos campagnes, il y a de la place pour tout le monde quelles que soient nos convictions. Cette journée de fête, partagée avec la population, c'est grâce à notre beau métier.» Et grâce aux bénévoles, exposants et propriétaires des terrains.





